

Le bulletin de l'**ACCP**

Association canadienne des chefs de police

Automne 2008



« à l'avant-garde
du progrès policier... »

L'AICP REMET À LA PPO UN PRIX PRESTIGIEUX POUR SES INITIATIVES DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Par Bruce O'Neill, conseiller en communications de la PPO

L'Association internationale des chefs de police (AICP) a honoré la Division de la sécurité routière de la Police provinciale de l'Ontario pour son Programme provincial de sécurité routière (PPSR) lancé en mars 2007.

L'AICP a attribué à la PPO le premier rang dans la catégorie internationale du défi de l'application de la loi. Le prix prestigieux souligne les efforts des organismes policiers en sécurité routière et tient compte des programmes de sécurité qui comprennent la formation des agents, l'information du public et l'application de la loi pour diminuer les collisions et les lésions sur leur territoire. L'accent est mis sur la protection des passagers, l'alcool au volant et les excès de vitesse. La présentation officielle se déroule le 11 novembre 2008 aux É.-U.

Le Programme provincial de sécurité routière de la PPO englobe tous ces éléments. Un segment de la nouvelle stratégie comprend le retour des voitures de patrouille noires et blanches habituelles pour accentuer la visibilité des agents sur les autoroutes de la province, l'ajout de gyrophares d'urgence bleus-rouges à DEL sur les voitures de patrouille et la relance de la surveillance aérienne pour l'application du Code de la route.

Le PPSR est une approche proactive durable de la sécurité routière axée sur les comportements à risque élevé, a dit Julian Fantino, commissaire de la PPO. La retenue des passagers, l'alcool au volant et la conduite agressive sont les principales causes des collisions mortelles et avec lésions graves. Le programme vise à diminuer les lésions et à sauver des vies sur les autoroutes, les pistes et les voies maritimes de l'Ontario, a-t-il souligné.

Près de 40 % de tous les appels à la PPO portent habituellement sur la circulation et environ 20 % de toutes les heures de travail des agents en uniforme sont consacrées aux incidences de la circulation, a dit le surintendant en chef Bill Grodzinski, commandant de la Division de la sécurité routière. La PPO fait enquête sur 70 % environ de toutes les collisions mortelles en Ontario.

Les initiatives liées au Programme provincial de sécurité routière sont proactives, significatives et soutiennent le modèle de l'intervention policière axée sur les résultats de la PPO. L'application du Code de la route, c'est l'affaire de tous à la PPO, a-t-il ajouté.

Au lieu de concentrer ses ressources sur quelques occasions à grand profil, notamment les longues fins de semaine en été, la PPO applique une approche quotidienne de la sécurité routière axée sur les renseignements et la solution des problèmes à l'aide d'analyses statistiques pour aider à identifier les « points névralgiques » jour et nuit dans la province.

La PPO, comme d'autres services de police en Amérique du Nord, doit constamment se réinventer pour être informée de l'actualité de la technologie et des techniques policières, et pour garantir que nous avons un service de police diversifié bien formé et en mesure de relever les défis de la vie au XXI^e siècle, a dit M. Fantino. Des stratégies comme le Programme provincial de sécurité routière nous aideront à diminuer les pertes de vie et les lésions graves sur les autoroutes de la province. Le prix de l'AICP est un



Le commissaire Julian Fantino et Rick Bartolucci, ministre de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels de l'Ontario, devant un avion qui sert à la surveillance aérienne de la PPO pour l'application du Code de la route.

hommage au travail quotidien acharné de plus de 5 500 membres en uniforme dans la province, a-t-il conclu.

La PPO fait la prestation de services de police dans 315 municipalités en Ontario, elle couvre un territoire de plus de 922 752 kilomètres carrés au sol et de 110 398 kilomètres carrés sur les voies maritimes. La PPO a un parc de 1 213 automobiles, 126 bateaux et 147 motoneiges qui patrouillent les autoroutes, les voies maritimes et les pistes de la province. Le personnel de la PPO a parcouru plus de 122,1 millions de kilomètres en 2007 pour accomplir son mandat policier.

Photo d'une voiture de patrouille de la PPO en soirée



Photo d'une voiture de patrouille de la PPO le jour



TABLE DES MATIÈRES

CCP

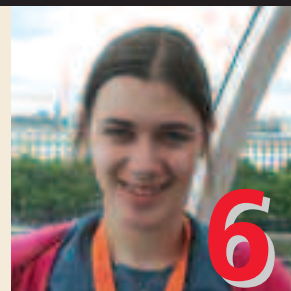
- 2 MESSAGE DU PRÉSIDENT
- 2 CALENDRIER DES ACTIVITÉS
- 3 BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES
- 4 RENFORCER LES COLLECTIVITÉS CANADIENNES : RENOUVELLEMENT DE LA JUSTICE POUR LES JEUNES
- 5 VOTRE CONSEIL SECTORIEL : TIREZ-VOUS AVANTAGE DE TOUT CE QU'IL OFFRE?
- 6 CONGRÈS INTERNATIONAL DE SENSIBILISATION DES JEUNES (CISJ) À LA SÉCURITÉ EN LIGNE 2008
- 7 LE PRIX WEILER 2008 DÉCERNÉ AU COMITÉ DE PRÉVENTION DU CRIME DE L'ACCP
- 8 L'ORDRE DU MÉRITE 2008

EN COUVERTURE...

L'ancien Président de CACP Jack Ewatski avec son excellence que le Michaelle honorable droit Jean à son induction comme commandant de la commande de la police force, 22 mai 2008.

Association canadienne des chefs de police

Automne 2008



Personnel du bulletin d'information

Rédactrice : Ruth Montgomery

Appuyé par le bureau national de l'ACCP:

Laurie Farrell • Melody Jewitt
Magda Mitilineos • Peter Cuthbert

Comité exécutif de l'ACCP en 2008-2009 :

Président : Steven Chabot, directeur général adjoint, Sûreté du Québec

Vice-présidents :

Frank Beazley, chef du Service régional de police de Halifax;
Jean-Guy Gagnon, directeur adjoint du Service de police de la Ville de Montréal; Deputy Commissioner Raf Souccar, GRC; Chief Mike Boyd, Service de police d'Edmonton;
Tom Kaye, chef du Service de police d'Owen Sound

Secrétaire-trésorier :

Julian Fantino, commissaire, Police provinciale de l'Ontario

Président sortant : Jack Ewatski (Rte), chef du Service de police de Winnipeg

Directeur exécutif : Peter Cuthbert, Association canadienne des chefs de police

Pour la liste complète des membres du conseil d'administration de l'ACCP, consulter le site www.cacp.ca

Les opinions et commentaires sont publiés sous toutes réserves dans le Bulletin d'automne 2008 de l'ACCP. Ils ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'Association canadienne des chefs de police ou du Comité exécutif. La reproduction d'articles et d'illustrations est strictement interdite dans permission écrite préalable de l'ACCP.

Convention de la Poste-publications no 40065059

Retourner toute correspondance ne pouvant être

livrée au Canada à :

Association canadienne des chefs de police

582, rue Somerset Ouest

Ottawa (Ontario) K1R 5K2

Téléphone : (613) 233-1106

Télécopieur : (613) 233-6960

Courriel : cacp@cacp.ca

Website : www.cacp.ca



Conçu et publié par:



Directeur artistique : Richard J. Robertson
courriel : rjr@cbupub.com

Conceptrice principale / Production d'impression : Ina Silva

OFFICE NATIONALE

420, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K2P 1W4

Tél. : (613) 230-0721 • Téléc. : (613) 230-4964 • Sans frais : 1-800-267-1266

Pour obtenir des renseignements sur les tarifs publicitaires, veuillez composer le 1-800-267-1266

AU SUJET DE L'ÉDITEUR : Le bulletin de l'ACCP est publié pour l'Association canadienne des chefs de police par CBU Publications Ltd. Toute reproduction, par quelque moyen que ce soit, est strictement interdite sans le consentement écrit préalable de l'éditeur. CBU Publications Ltd. n'assume aucune responsabilité quant aux déclarations ou opinions des contributeurs. L'éditeur n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude des annonces publiées et ne peut assumer une quelconque responsabilité pour les pertes encourues par qui que ce soit en raison d'une faute de l'annonceur.

M Message du président



Je remercie d'abord sincèrement le Comité organisateur de la Conférence annuelle 2008 de l'ACCP. Étant donné vos efforts concertés, la Conférence de Montréal a été mémorable pour tous les délégués, commanditaires et exposants. Cet événement a été un succès enrichissant grâce à votre engagement remarquable. Je vous remercie beaucoup.

La Conférence a mis en évidence pour nous tous la valeur et l'avantage de la diversité en partenariat. L'ACCP continue de travailler avec de nombreux partenaires pour donner suite à nos efforts dans divers secteurs, à partir de la sécurité routière, de la criminalité transnationale et de l'éthique jusqu'à la modification des lois. Le conseil et les comités continuent d'orienter les efforts concertés avec les partenaires et intervenants de la justice pénale pour considérer les enjeux préoccupants et offrir des occasions d'échange de renseignements, de formation et de maillage. Je félicite tous ceux d'entre vous qui ont travaillé aussi vaillamment à la prestation des produits et services qui font maintenant la renommée de notre Association.

Nous continuons de faire en sorte que nos services soient intéressants et utiles pour vous. Afin d'évaluer les résultats de nos efforts et d'obtenir des idées d'amélioration, nous ferons un bref sondage en ligne vers la fin d'octobre. Ne manquez pas l'avis, c'est une occasion pour vous d'aider à tracer l'avenir de votre Association.

Nous arrivons maintenant aux mois actifs de l'automne et de l'hiver, et je vous incite à continuer de tirer avantage des activités que nous commanditons. Le Symposium sur la réaction systématique aux menaces et à l'intimidation contre les agents de la justice pénale se déroule du 19 au 21 octobre 2008 et donnera l'occasion aux juges, procureurs et agents des services correctionnels et de police d'élaborer ensemble des stratégies pour considérer ce problème croissant. La septième Conférence des psychiatres en autopatrouille : examen des complexités de la santé mentale se déroule du 2 au 4 novembre 2008 et cet événement multidisciplinaire cible la conception et l'amélioration d'efforts concertés intégrés pour considérer les défis que doivent relever ceux qui travaillent dans le domaine. L'IESI 2009 se révèle un programme très populaire. La date limite d'inscription est le 19 décembre 2008. Les formules d'inscription et des renseignements détaillés sur ces activités sont téléchargés à www.cacp.ca.

Le leadership dont vous faites preuve pour élaborer ces partenariats et d'autres encore est la clé de notre succès. Continuons ensemble de faire cette différence dans les collectivités, les organismes et l'Association.

*Le directeur général adjoint,
Sûreté du Québec*

Steven Chabot

CALENDRIER DES ACTIVITÉS EN 2008 - 2009

Du 19 au 22 octobre 2008
Symposium sur la réaction systématique à
l'intimidation des agents de la justice pénale
Ville de Québec QC

Du 2 au 4 novembre 2008
Septième conférence annuelle sur la
liaison entre les services de police et les
systèmes de santé mentale
Edmonton AB

Du 8 au 12 novembre 2008
115e Conférence de l'AICP
San Diego CA

Les 28 et 29 novembre 2008
Réunion du Conseil d'administration
de l'ACCP
Toronto ON

Du 7 au 10 décembre 2008
Deuxième atelier sur la compatibilité des
communications vocales canadiennes
Toronto ON

Le 19 décembre 2008
Date limite d'inscription à l'IESI

Les 15 et 17 février 2009
Soutien des opérations de sécurité publique à l'aide
de la technologie actuelle et nouvelle
Victoria CB

Du 4 au 7 mai 2009
Conférence nationale sur l'acheminement et les
convoyeurs du Canada
Edmonton AB

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

L'ACCP souhaite la bienvenue à tous les nouveaux membres actifs et associés, et félicite ceux qui sont maintenant membres à vie.

FÉVRIER À JUILLET 2008

ACTIFS

Directeur Aileen Ashman – Service de police de Toronto

Surintendant Mario Beaulne – GRC

Commandant adjoint Lawrence Graham Beechey –
Police provinciale de l'Ontario

Lieutenant-colonel Robert Bell –
Grand prévôt des Forces canadiennes

Inspecteur Carolyn Bishop – Service de police régional de York

Surintendant Gordon Black – GRC

Inspecteur Jeffrey Bond –
Service de police régional de Peel

Directeur Serge Boulérice –
Service de police de Saint-Jean-Sur-Richelieu

Inspecteur Richard Bourassa – Service de police de Regina

Chef adjoint Jerome Brannagan – Service de police de Windsor

Surintendant Gary Brine – GRC

Chef adjoint Myles Burke –
Service de police régional du Cap-Breton

Surintendant Douglas Edward Coates – GRC

Inspecteur Anthony Dalton –
Service de police régional du Cap-Breton

Directeur général Richard Deschesnes – Sûreté du Québec

Directeur général Michael Doucet –
Service correctionnel du Canada

Directeur général adjoint Régis Falardeau – Sûreté du Québec

Inspecteur Michel Forget – Sûreté du Québec

Chef adjoint James Flemming – Service de police de Truro

Chef adjoint Albert Frederick – Service de police de Windsor

Chef adjoint Jennifer Evans – Service de police régional de Peel

Directeur Celestino Giannotta – Service de police de Toronto

Surintendant Mark D. Hartlen –
Service de police régional de Halifax

Surintendant en chef Peter P.W. Hourihan – GRC

Inspecteur Bernard Lamothe – Service de police de Montréal

Chef Dale Larsen – Service de police de Moose Jaw

Chef adjoint Eric Roy MacNeil – Service de police de New Glasgow

Directeur Brian A. Malone – Force policière de Saint John

Directeur adjoint Carol Maltais – Service de police de Montréal

Chef Ivan McClelland –
Service de police du Chemin de fer Canadien Pacifique

Chef adjoint Thomas Andrew McGrogan –
Service de police de Medicine Hat

Surintendant en chef Blair D. McKnight – GRC

Chef adjoint Robert Donald Joseph Morin –
Service de police de Regina

Chef adjoint Bob Percy – Service de police régional de Halton

Directeur Dorene S. Perry – Service de police de Victoria

Chef adjoint Christopher J.H. Rattenbury –
Service de police de Port Moody

Surintendant en chef Reginald Reeves – GRC

Inspecteur Eva Reti – Service de police régional de Durham

Inspecteur Daniel Rousseau – Service de police de Montréal

Shérif en chef Al Sauve – Direction des shérifs de l'Alberta

Surintendant Steve Schnitzer – Service de police de Vancouver

Surintendant Don J. Spicer – Service de police régional de Halifax

Directeur Marc Saint-Laurent – Service de police de Longueuil

Chef adjoint Steve Sweeney – Service de police de Vancouver

Inspecteur Al Tario – Service de police d'Ottawa

Surintendant Rick Bruce Taylor – GRC

Directeur adjoint Daniel Têtu – Service de police de Montréal

Surintendant en chef Serge Therriault – GRC

M. William D. Todd – Force policière de Saint John

Surintendant en chef Stephen White – GRC

ASSOCIÉS

M. Allen Bently – Corporation de sécurité Garda World

M. Ronald Blanchette –
Bureau canadien d'investigations et d'ajustements

M. Michel Chandonnet – Ministère de la Sécurité publique

M. George Chantler – Groupe financier Banque TD

M. Terry Corcoran – Service national d'investigation criminelle Inc.

Mme Wendy Leigh Cukier – Université Ryerson

M. Rod Curran – Université Wilfred Laurier

Directeur adjoint Ted Flanigan –
Service canadien du renseignement de sécurité

M. Frederick Hannah – Gas Cash Services (Canada) Ltd.

M. Terry Hawkes – Ministère des Services correctionnels,
de la Sécurité publique et de la Police

M. Gaétan Houle – Bell Canada

M. Girard Martin – Bell Canada

M. Rick Peach – Ministère des Services correctionnels,
de la Sécurité publique et de la Police

Directeur exécutif Robert F. Purcell –
Ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse

M. Robert William Riddell – Société Cadillac Fairview

M. Kenneth Soederhuysen – OBN Security Management

M. Lyle Stroeder – Ministère des Services correctionnels,
de la Sécurité publique et de la Police

Mme Sandra Wright – Coalition pour la sécurité,
la santé et le bien-être des communautés

À VIE

Commandant adjoint Gerald Boose –
Société des loteries du Manitoba

Commandant adjoint Pierre-Yves Bourduas – GRC

M. Larry Button, chef de l'administration –
Service de police régional de Peel

Commandant adjoint John Carson –
Police provinciale de l'Ontario

Chef Bill Closs – Service de police de Kingston

Directeur Jacques Grilli –

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

M. Pierre Haineault –

Banque canadienne impériale de commerce

Chef adjoint Larry Hill – Service de police d'Ottawa

Surintendant Susan Laverty – Police provinciale de l'Ontario

Chef Ian MacKenzie – Service de police d'Abbotsford

Chef Kenneth MacLean – Service de police de Truro

Chef Edgar MacLeod, Collège Holland –
Académie de police de l'Atlantique

Surintendant Roderick Manson –
Service de police du Chemin de fer Canadien Pacifique

Chef Terrance McLaren –

Service de police communautaire de Peterborough Lakefield

Chef Gerry Moody –

Service de police du Chemin de fer Canadien Pacifique

Directeur Rhéaume Ringuette –

Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu

Chef Paul Shrive – Service de police de Port Moody

RENFORCER LES COLLECTIVITÉS CANADIENNES : RENOUVELLEMENT DE LA JUSTICE POUR LES JEUNES

Par Sandra Wright, gestionnaire, Coalition pour la sécurité, la santé et le bien-être des communautés

La criminalité des jeunes suscite souvent de grandes préoccupations chez les Canadiens et des doutes sur l'intervention du système de la justice lorsqu'on leur demande leur avis sur la sécurité dans leur collectivité. Dans le cadre du programme gouvernemental de lutte acharnée contre la criminalité en octobre 2007, l'honorable Robert Nicholson, ministre de la Justice, a signalé son intention de modifier la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, afin d'ajouter la dissuasion et la dénonciation comme principes de condamnation et pour renforcer les dispositions sur la détention avant procès. Le ministre Nicholson a aussi annoncé un examen approfondi de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents dès 2008. En partenariat avec la Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada et au nom de la Coalition pour la sécurité, la santé et le bien-être des communautés, l'ACCP a profité de l'occasion de cet examen pour considérer ce qui fonctionne bien dans la LSJPA et les points à améliorer dans la loi et le système de justice pénale pour les jeunes en général.

Les 27 et 28 mars 2008, l'ACCP a accueilli le Symposium national sur invitation sur le renouvellement du système de la justice pour les jeunes à Ottawa avec le financement de Justice Canada. Les 31 invités représentaient les milieux suivants : services de police, bien-être de l'enfance, santé et santé mentale, services correctionnels, services à la jeunesse, services à l'enfance – à la jeunesse autochtone, enseignement, défense des victimes, engagement des jeunes, développement communautaire et loisirs. Les programmes sociaux à l'intention de la jeunesse, de Vancouver à Pictou, de Markham à Fort Simpson et d'ailleurs entre ces endroits ont envoyé des délégués. Huit partenaires de la Coalition ont activement participé aux délibérations : l'ACCP, l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, la Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada, le Centre canadien de ressources pour les victimes de la violence, le Conseil des églises pour la justice et la criminologie, l'Armée du salut, Jeunesse Canada (YOUCAN) et YWCA Canada. Le milieu policier a détaché des représentants de la SQ, de la PPO, de la GRC (Nunavut), de Nishnawbe-Aski, Vancouver et Regina, ainsi que des services de police régionaux de Halifax et Niagara. La grande représentation géographique et professionnelle a suscité des discussions animées, et des idées souvent très divergentes ont fait l'objet de débats en groupes de travail et en séances plénières. La consultation

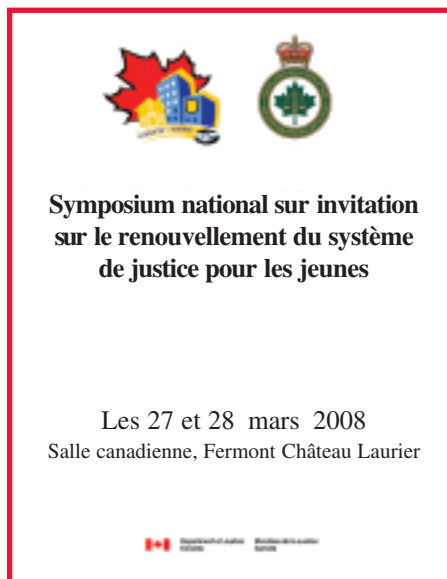
ne visait pas le consensus au cours de la brève période disponible. Le rapport final du symposium a plutôt compilé les opinions des participants dont quelques-unes sont reflétées ci-dessous.

Les participants ont remarqué que la LSJPA a de nombreuses caractéristiques positives. L'esprit et les grands principes de la loi ciblent correctement l'obligation de rendre compte des jeunes qu'elle incite à être responsables de leurs actions, ainsi que la réadaptation des délinquants. La Loi reflète la maturité différente des jeunes et des adultes. Elle est sensibilisée à la diversité culturelle et à l'importance de l'engagement de la famille. La LSJPA insiste sur le rôle marquant de la collectivité dans le système de justice pour les jeunes. Elle favorise une approche multidisciplinaire pour traiter avec les jeunes. Il y a maintenant moins de jeunes qui se retrouvent sous

mentale. La Loi n'est pas appliquée uniformément parce que les ressources et l'expertise disponibles sont différentes d'une collectivité et d'une province à l'autre. Les organisations non gouvernementales ne peuvent considérer efficacement les enjeux des jeunes à cause du manque de financement durable. Dans certains cas, des mesures plus intrusives que celles prévues dans la Loi seraient dans le meilleur intérêt des jeunes. Il faut examiner de plus près la détention avant procès et les dispositions sur la libération judiciaire provisoire. Il faut échanger les renseignements et tenir les dossiers plus régulièrement. Les peines imposées doivent être suffisamment longues pour changer le comportement et les attitudes. Il faut être plus attentif aux déclarations des victimes. Il faut examiner les dispositions sur les infractions à la liberté conditionnelle et les conditions de garde sécuritaire des jeunes. Il faut surtout considérer la pauvreté, les perturbations sociales, la maladie mentale, la toxicomanie, le manque de programmes en milieu rural et éloigné et dans les collectivités autochtones, ainsi que les pressions trop fortes exercées sur les systèmes de soutien.

Les participants ont suggéré en conclusion 45 étapes qui amélioreraient la LSJPA et le système de justice pénale pour les jeunes. Ces recommandations, le rapport détaillé, les documents de soutien et l'évaluation du Symposium sont téléchargés au site Web (www.cacp.ca) de la Coalition pour la sécurité, la santé et le bien-être des communautés. Les participants ont aussi suggéré qu'une recherche et des consultations multisectorielles ultérieures avantageraient le système de justice pénale pour les jeunes. Plusieurs sujets ont été proposés et la Coalition considère actuellement organiser des consultations nationales supplémentaires.

Le Symposium national sur invitation sur le renouvellement du système de justice pour les jeunes a été une excellente occasion d'engager un large éventail d'organismes locaux et nationaux. Cette consultation a démontré comment la collaboration multisectorielle peut accentuer la sensibilisation aux défis que pose l'établissement de collectivités saines et sécuritaires. Elle fait la promotion d'une compréhension approfondie des rôles des organismes d'application de la loi et de développement social. Tous les participants au Symposium ont présenté des évaluations favorables et ont complimenté l'ACCP qui a fait preuve de leadership pour communiquer avec autant de secteurs sur l'enjeu important du renouvellement de la justice pour les jeunes.



garde, de nouvelles options de condamnation et des interventions ciblées ont accentué le succès du retour dans la société en général.

Les participants ont cependant convenu que la LSJPA et son application posent des problèmes graves. La protection de la société doit être un objectif sans équivoque. Les Canadiens ne comprennent pas toujours comment fonctionne cette loi complexe et quelle est sa place dans le plus grand contexte économique et social. On ne répond pas constamment aux besoins des nouveaux Canadiens, des jeunes Autochtones et des jeunes aux prises avec la toxicomanie ou la maladie

Votre conseil sectoriel : Tirez-vous avantage de tout ce qu'il offre?

Par Geoff Gruson, directeur exécutif, Conseil sectoriel de la police

Le Conseil sectoriel de la police entreprend sa quatrième année d'activité, il travaille pour les services de police au Canada, il devient de plus en plus connu comme facilitateur de la recherche – du dialogue et, plus récemment, de l'intervention nationale sur des approches novatrices de la planification et de la gestion des RH changeantes. Des gestionnaires et employés à tous les échelons tirent avantage des occasions d'échanger des connaissances et expériences sur des enjeux et défis, et de s'engager dans des approches structurées pour atténuer et résoudre des problèmes. Le CSP est votre Conseil et il s'efforce de soutenir pleinement le secteur policier.

La recherche et nous

Le Conseil travaille depuis trois ans avec Ipsos-Reid, entreprise de recherche sur l'opinion publique et le marché mondial, afin d'obtenir et de mieux comprendre les opinions des jeunes (de 18 à 30 ans) et leurs attitudes, comportements et perspectives sur le milieu policier. Dans le Bulletin précédent, nous avons mis en évidence quelques-unes des récentes constatations et tendances pertinentes au recrutement des jeunes. Les résultats comparatifs suscitent des préoccupations : une carrière policière ne semble pas intéresser les jeunes au Canada et ce, de moins en moins depuis 2005.

- Comparant 12 carrières, seulement 4 % des jeunes en 2007 ont indiqué qu'une carrière policière serait la plus intéressante, comparativement à 5 % (2005).
- Comparant 12 carrières, seulement 2 % des jeunes en 2007 ont indiqué que le milieu policier donne le plus d'occasions d'emploi, comparativement à 3 % (2005).

Soyons maintenant réalistes, de 2 à 4 % de six millions de jeunes au Canada âgés de 18 à 28 ans constituent quand même un très bon bassin de recrues éventuelles, mais nous devons les attirer et les intéresser. Si une carrière policière intéresse de moins en moins les jeunes au Canada, comme les données le laissent entendre, le secteur pourrait être en danger. Nous devons intervenir maintenant, étant donné surtout le milieu actuel où les jeunes seront très en demande au cours des cinq à dix prochaines années. Le « marché est à l'acheteur », des pressions sont exercées dans tous les secteurs qui renouvellent leurs efforts de marketing et de recrutement des jeunes.

La première étape de l'élaboration d'une stratégie pour intéresser les jeunes est de continuer d'en apprendre davantage sur le milieu et « ce qu'ils veulent ». Voici quelques constatations intéressantes tirées de nos enquêtes sur les jeunes :

Priorités des jeunes – Ils continuent d'affirmer que la drogue est leur plus important problème aujourd'hui – moins de 6 % (surtout les plus jeunes) ont identifié la criminalité ou la violence.

Priorités du gouvernement – La diminution de la criminalité n'est plus sur la liste des cinq principales priorités des jeunes – ils sont maintenant d'avis que le gouvernement devrait s'intéresser à la protection de l'environnement, aux soins de santé, à la pauvreté et aux conflits internationaux.

Engagement du gouvernement – Les politiciens et le gouvernement suscitent le cynisme chez les jeunes, mais ils continuent d'attribuer une grande valeur à l'engagement civil, aux manifestations ou aux groupes d'intérêts spéciaux. Sept sur dix ont visité le site Web du gouvernement.

Participation à la population active – Les jeunes planifient encore en majorité d'approfondir leur scolarité – la planification de la carrière est un enjeu important. La majorité d'entre eux sont d'avis qu'ils auront besoin d'une scolarité supérieure aux études secondaires.

Attentes – Les jeunes cotent maintenant « l'équilibre entre la vie et le travail » comme leur principale considération lorsqu'ils choisissent une carrière. Ils continuent de suivre les créneaux habituels entre les hommes et les femmes dans leurs perspectives de carrière. L'argent n'est pas le principal déterminant, mais le milieu des soins de santé leur offre le salaire le plus élevé et ils se demandent si le gouvernement leur offrirait un travail intéressant.

Qualité de vie – La majorité considère que la santé est le principal déterminant de leur qualité de vie, le travail a la deuxième cote, l'engagement communautaire et le bénévolat ont une faible cote. Dans une proportion de 17 %, ils considèrent que le Canada est « un bon endroit où vivre » à cause de la sûreté et la sécurité, la criminalité violente étant faible.

Internet – L'Internet engage de plus en plus les jeunes : ils participent à diverses activités en ligne au moins une fois par semaine – la participation sociale est prédominante, suivie de la recherche de renseignements sur des produits ou services et du téléchargement de fichiers de musique. La précision de l'information tirée de tribunes – blogues en ligne les laisse sceptiques – un quart ont lancé leur propre page Web.

Bénévolat – Le travail non rémunéré avec des groupes communautaires – organismes bénévoles n'est pas fréquent – seulement deux sur cinq ont donné du temps bénévole. Ils semblent adopter les valeurs qui suscitent le bénévolat, mais ne semblent pas avoir ou prendre le temps d'en faire.

Valeurs – Les jeunes considèrent que la liberté, le respect de la parole donnée et l'aide aux moins fortunés sont leurs valeurs les plus importantes. Ils sont plus fiers de l'aide que le Canada attribue aux pays pauvres que de nos contributions policières – militaires.

Culture – La majorité pense que le respect des différences culturelles est un aspect important du caractère des Canadiens.

Communication avec les jeunes – Ils passent davantage de temps sur l'Internet que dans toute autre activité récréative et ils ont ou utilisent plusieurs dispositifs numériques populaires – caméra, téléphone cellulaire, baladeur MP3 et console de jeux vidéo. Les jeunes préfèrent communiquer par Internet, mais les discussions en personne sont un deuxième choix marqué.

Ces résultats et tendances triennales suscitent des préoccupations, étant donné en particulier que le secteur doit déjà relever d'importants défis au chapitre des ressources humaines – une cohorte de jeunes à la baisse, une population active vieillissante, les taux de départ très élevés prévus, des milieux de travail de plus en plus complexes et exigeants, les besoins accrus et changeants de connaissances et d'aptitudes.

Comment répondre

Au cours de l'exercice 2008-2009, le Conseil entreprend divers projets pour améliorer la position du secteur policier comme milieu de travail de choix à l'avenir.

- Normes professionnelles axées sur les compétences – travail élémentaire pour les normes nationales et l'agrément – les caractéristiques professionnelles, mécanisme de gestion – planification intégrée des RH.
- Programme de cyberapprentissage national – cours « nationaux » gratuits – diversité, éthique, vérification des armes à feu, santé mentale – en collaboration avec le RCSP – l'ACCP.
- Séances de maillage – série de réunions avec des conférenciers – animateurs pour dialoguer et trouver des solutions aux principaux défis – collectivités de la pratique – praticiens des RH, chercheurs, agents de recrutement, planificateurs – politiques, formation – formateurs.
- Examen du milieu – processus national de prestation de la recherche et de l'examen continu axés sur les principaux catalyseurs du changement en milieu policier.
- Attitudes des jeunes – Ipsos-Reid continue de faire de la recherche sur les impressions des jeunes sur le milieu policier.
- Campagne nationale de marketing social – examen de la portée – faisabilité d'une campagne pour changer les attitudes et les comportements des jeunes et de ceux qui influencent leur choix de carrière.

Si ces projets vous intéressent, visitez le site Web du CSP à www.policouncil.ca ou communiquez avec moi à ggruson@policouncil.ca. Nous apprécions votre soutien et tout le travail que vous voulez entreprendre.

CONGRÈS INTERNATIONAL DE SENSIBILISATION DES JEUNES (CISJ) À LA SÉCURITÉ EN LIGNE 2008

Par Tasha Riddell, participante au CISJ, et Mme Roberta Sinclair, Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants

L'ACCP est heureuse d'avoir pu utiliser les résultats de la Conférence du Groupe de travail virtuel international à Victoria en C.-B. en février 2008 pour parrainer la participation de deux jeunes Canadiens au Congrès international de sensibilisation des jeunes à la sécurité en ligne 2008.

Le Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants (CNCEE) a été établi en réponse au crime croissant et troublant de l'exploitation sexuelle des enfants à l'aide de l'Internet. Le mandat du Centre est de réduire la vulnérabilité des enfants à l'exploitation sexuelle à l'aide de l'Internet comme suit : identifier les victimes, faire enquête, aider à poursuivre les contrevenants sexuels et renforcer la capacité des organismes policiers municipaux, territoriaux, provinciaux, fédéraux et internationaux par l'intermédiaire de la formation, de la recherche et du soutien à l'enquête. Grâce à la représentation du CNCEE, le Canada est membre fondateur du Groupe de travail virtuel international (GTVI), une alliance policière internationale déterminée à sauvegarder la sûreté et la sécurité des enfants et des jeunes sur l'Internet.

À la réunion du Groupe de travail virtuel international en 2006, les membres du Conseil du R.-U., des É.-U., de l'Australie, du Canada et d'Interpol ont discuté de l'importance du suivi d'initiatives concertées de sûreté et de sécurité sur l'Internet. On a remarqué pendant cette conversation que les jeunes ne s'expriment pas sur ces enjeux. Les membres ont convenu d'emblée qu'un Congrès international de sensibilisation des jeunes (CISJ) à la sécurité en ligne serait un moyen d'entendre la voix mondiale de la jeunesse.

Un appel général à la participation de jeunes Canadiens a été bien entendu et il y a eu plus de 100 candidatures au pays. De celles-ci, 20 jeunes représentant presque toutes les provinces ont été choisis pour assister au CISJ. Tasha Riddell, jeune participante d'Ottawa au Canada, a présenté ce qui suit.

Les enfants ne peuvent se protéger eux-mêmes sur l'Internet. Les parents, enseignants, amis et agents de l'application de la loi doivent s'occuper d'eux.

J'avais mes propres idées sur l'Internet. Je savais que j'avais besoin d'être plus en sécurité. Je pensais qu'il devrait y avoir une loi en ligne, c'était ma principale idée. Ma mère m'a sensibilisée très jeune à l'Internet et aux dangers en ligne pour un enfant. Même maintenant, à 16 ans, j'entends encore ses pas lorsqu'elle arrive derrière moi et regarde ce que je fais sur l'Internet.

Nous nous sommes rencontrés à Ottawa pendant deux jours avant d'aller à Londres. À Ottawa, 20 d'entre nous se sont réunis pour

représenter les jeunes du Canada. Quand notre groupe de 20 Canadiens, de la Colombie-Britannique à Terre-Neuve, est arrivé à Londres, nous étions seulement un pays, l'un des 19 pays présents au CISJ.

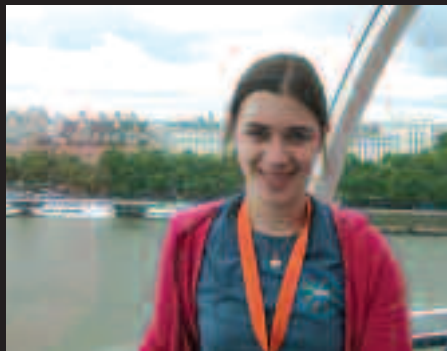
J'ai pris place dans le groupe orange du CISJ. Il y avait sept couleurs pour les groupes, chacun ayant environ 20 jeunes de différents pays. Ceux de mon groupe étaient les É.-U., le Canada, la Namibie, l'Écosse, l'Irlande, le Danemark, l'Angleterre, la Suède et l'Australie. Pendant les séances, nous avons discuté des principaux enjeux, par exemple, comment les milieux de l'enseignement et de l'application de la loi, le gouvernement, les médias et l'industrie doivent intervenir pour garantir la sûreté et la sécurité sur l'Internet. Ces séances quotidiennes étaient précédées de présentations de représentants de ces secteurs. À la fin de la semaine, nous avons formulé une série de recommandations, notamment, les gouvernements devraient adopter des lois sur la sûreté et la sécurité en ligne pour les enfants et ils devraient exercer des pressions sur les médias et l'industrie pour que les dangers du milieu en ligne soient mieux connus dans la société. Ces recommandations seront présentées à la Convention des Nations Unies relatives aux droits de l'enfant.

Cent quarante jeunes ont décidé volontairement, à titre de génération la plus jeune, de prendre soin de leurs cadets de quelques années seulement. Pendant la semaine au CISJ, les 140 jeunes avaient un esprit, un pays commun. Nous nous sommes réunis pour faire une différence dans le monde virtuel et réel.

Nous avons participé, exprimé nos perspectives, et nous espérons avoir vraiment été entendus.

À la conclusion du CISJ, c'est le début de l'étape suivante du travail ardu de ces jeunes et, en fait, des organismes qui les ont chargés d'aider à maintenir la sécurité des jeunes sur l'Internet. Lorsque les pays, les jeunes et les adultes travaillent de concert, de grandes réalisations sont possibles.

Nous remercions et félicitons l'équipe du Canada au CISJ, votre contribution et votre engagement envers la sûreté et la sécurité des jeunes est appréciée, et la collectivité policière entendra volontiers le suivi des activités et initiatives du CISJ.



Tasha Riddell à Londres au R.-U.

LE PRIX WEILER 2008 DÉCERNÉ AU COMITÉ DE PRÉVENTION DU CRIME DE L'ACCP

Par Dorothy Ahlgren

Richard (Dick) Joseph Weiler (1942-1995) était travailleur social, défenseur humanitaire et de la politique sociale dont la vie brève a été marquée d'une contribution remarquable. Il a joué un important rôle pour établir la stratégie nationale de prévention du crime et le programme national d'alphabétisation du Canada. La fiducie du prix Weiler a établi un prix en son nom pour commémorer son don de justice sociale. Il est attribué à tous les deux ans en reconnaissance des contributions et de l'engagement de Canadiens qui collaborent au développement social et à la justice sociale par l'intermédiaire de partenariats entre des citoyens et des organismes.

Le prix Weiler 2008 est décerné au Comité de prévention du crime de l'ACCP qui a établi la Coalition pour la sécurité, la santé et le bien-être des communautés. Sept organismes nationaux, tous membres de la Coalition, étaient candidats au prix. Ils ont affirmé que le Comité, en établissant la Coalition, a élargi le chapiteau de ceux qui défendent des politiques fermes de prévention... Elle a non seulement aidé à combler l'écart entre l'application de la loi et le développement social, mais aussi à établir une relation sur cet enjeu entre des groupes de développement social.

Gweneth J. Gowanlock, MSS, TSA, présidente du Conseil d'administration de la Fiducie du prix Weiler, et David C. Day, CR, membre du Conseil d'administration, ont présenté le prix aux représentants du Comité à Toronto le 24 mai 2008 à la Conférence nationale sur le travail social.

Selon la position stratégique de l'ACCP, la sécurité communautaire a de nombreuses facettes, y compris les méthodes habituelles de lutte contre la criminalité, l'application de la loi et le recours aux tribunaux et aux services correctionnels. Ces approches sont toutefois réactives et ne considèrent pas les causes profondes de la criminalité et de la victimisation. L'énoncé de vision du Comité de prévention du crime exprime l'engagement de l'ACCP : « ...jouer un rôle de leader pour l'adoption et la promotion d'une approche complète et inclusive qui répond aux causes profondes du crime et du désordre social. L'ACCP appuie les changements sociaux positifs visant à améliorer la qualité de vie dans nos collectivités diverses. »

Cet engagement a incité l'ACCP à communiquer avec des organisations non gouvernementales et des organismes nationaux de secteurs qui ne sont pas habituellement reconnus comme partenaires avec le milieu policier. L'ACCP a invité en 2005 des praticiens du développement social et d'autres intervenants à former ensemble la

Coalition pour la sécurité, la santé et le bien-être des communautés. Plus de 30 organismes ont répondu à l'appel.

Lorsque le financement du gouvernement a pris fin en mars 2007, le Conseil d'administration de l'ACCP a réagi à la demande des partenaires de la Coalition et convenu de prendre la Coalition sous son aile à court terme. L'ACCP maintient actuellement la Coalition à l'aide d'un budget très modeste, ce qui permet à Sandra Wright, gestionnaire de la Coalition, de travailler à sa durabilité. Les membres de la Coalition sont toujours actifs et engagés, et certains servent actuellement au Comité directeur de la Coalition sous la présidence de l'ACCP. Afin de survivre financièrement, la Coalition entreprend des projets particuliers qui englobent des partenaires de toutes les disciplines comme moyen de considérer les causes profondes de la criminalité et de la victimisation. C'est ce que Dick Weiler aurait voulu.

Ce n'est pas la responsabilité de quelqu'un d'autre de cerner nos problèmes sociaux et les injustices. C'est notre tâche. Nous devons apprendre à former des partenariats significatifs parce que, si nous travaillons ensemble, si nous nous soutenons et si nous sommes tenaces, nous pouvons faire une différence. Dick Weiler, 1995.



Gweneth J. Gowanlock, Dorothy Ahlgren (ACCP),
David C. Day, CR et Edgar A. MacLeod (ACCP)

L'ORDRE DU

Plus de 50 agents de police au Canada ont été intronisés à l'Ordre du mérite des forces policières le 22 mai 2008. Son excellence la gouverneure générale Michaëlle Jean s'est dite enchantée de pouvoir honorer les hommes et les femmes nouveaux membres de l'Ordre. Elle a établi un contraste entre sa jeunesse dans un pays où la force policière symbolisait la répression brutale des gens et le milieu sécuritaire à l'abri de la violence et de l'oppression que nous apprécions au Canada aujourd'hui en grande partie à cause des agents de police au pays. Elle se souvient de son arrivée au Canada et de la période qui s'est écoulée avant que les « fantômes » du passé et la crainte s'évanouissent. Elle a rappelé à tous ceux présents de ne pas prendre pour acquis notre mode de vie, mais de rester vigilants et ciblés pour nous libérer de la crainte et de la criminalité. Aux nouveaux membres de l'Ordre, elle a dit : Nous vous faisons confiance pour protéger et défendre les collectivités et la famille, pour garantir que la liberté des uns n'empiète pas sur celle des autres, que la justice est servie avec équité et respect, pour informer le public et approfondir la sensibilisation. Chaque aspect de notre vie dépend de ces éléments cruciaux.

La gouverneure générale a remarqué qu'on fait appel aux agents de police pour réagir immédiatement à de nombreuses situations imprévisibles et elle a rappelé à tous ceux présents qu'il faut surpasser les préjugés et les préjugés pour considérer les enjeux rapidement avec équité et s'efforcer en tout temps de refléter vraiment ce que nous voulons que la société soit. Elle a félicité les agents de police canadiens, des modèles d'excellence qui ont la capacité de s'engager et de communiquer avec les gens, d'écouter et d'être à l'aise en leur présence. Elle a crédité les services de police qui maintiennent des normes élevées d'efficacité et d'efficience. Ce prix vous est attribué en gage de notre appréciation, a-t-elle dit. Au nom des concitoyens, je vous remercie du fond du cœur d'aider les gens à maîtriser les fantômes du passé, l'intervention policière n'est pas votre carrière, mais votre vocation. C'est une journée émouvante, une journée très spéciale pour moi. Je partage votre émotion et je vous remercie, a-t-elle conclu.

Le commissaire Bill Elliott de la GRC a souligné qu'il est aussi honoré et privilégié d'être en compagnie des hommes et des femmes distingués qui ont été intronisés à l'Ordre. Il a remarqué que des pairs ont présenté les candidatures pour leurs contributions exceptionnelles. Il a reconnu les sacrifices faits, le dévouement et l'engagement exceptionnels des agents de police qui maintiennent la sécurité des collectivités. Il a remercié l'ACCP, les comités consultatifs régionaux et nationaux, la famille et les amis présents pour leur soutien inébranlable accordé aux nouveaux membres de l'Ordre. Il a conclu ainsi : Je souligne vos contributions et sacrifices faits pour que ce pays soit meilleur.



Le surintendant Gord Schumacher, Service de police de Winnipeg, Shauna Campbell, le chef adjoint Clayton Pecknold, Service de police central de Saanich, et sa mère Elizabeth.



Le surintendant Ken Cenzura, Service de police de Toronto, et son épouse Ivy.



Le chef adjoint Doug Lepard, Service de police de Vancouver, son épouse Nancy, les enfants Heather et Jamie, et sa mère Jilda. Le commissaire adjoint Peter German, GRC, son épouse Louise et ses filles Kimberly et Alexandra.

MÉRITE 2008

MEMBRES INTRONISÉS À L'ORDRE DU MÉRITE EN 2008

Commandeurs

Commissaire William J. Elliott,

Chef Jack Ewatski

Chef Edgar McLeod

Officiers

Premier directeur Eldon Amoroso

Chef Jack H. Beaton

Chef adjoint Kim Walter Derry

Chef Derek C. Egan

Directeur général adjoint Regis Falardeau

Chef W.M. Murray Faulkner

Commissaire adjoint Peter M. German

Commissaire adjoint Darrell John LaFosse

Surintendant Gordon Blake Schumacher

Commissaire adjoint Joseph Donat Michel Séguin

Commissaire adjoint Rafik Souccar

Membres

Caporal Stewart Richard Angus

Caporal Terence Barter

Sergent James Raymond Baskin

Surintendant en chef Ross A. Bingley

Sergent-major Randall Kent Burt

Surintendant Kenneth Cenzura

Surintendant Robert James Chapman

Directeur du service de la sécurité publique Serge Daoust

Chef Bruce J. Davis

Chef adjoint Jane Elizabeth Dick

Chef adjoint Bradley S. Duncan

Directeur général adjoint Denis Fiset

Chef adjoint Keith Livingstone Forde

Agent Rober Gagnon

Inspecteur John E.G. Grant

Surintendant en chef William B. Grodzinski

Sergent Bradley Thomas Hampson

Surintendant en chef Barry Harvie

Inspecteur Shawn W. Hayes

Sergent d'état-major Kenneth J. Hykawy

Chef Richard Laperrière

Sergent d'état-major Gary John Le Gresley

Chef adjoint Douglas A. LePard

Chef Glenn M. Lickers

Sergent Douglas James Lockhart

Sergent Gordon Bruce Magee

Surintendant en chef Norman Georges Mazerolle

Chef Gerald William McEwin

Chef Dale R. McFee

Sergent d'état-major David Frederick McIntyre

Chef adjoint Charles David Mercier

Sergent Sharon Meredith

Inspecteur Gervais Ouellet

Surintendant en chef Randall Ross Parks

Chef adjoint Clayton J.D. Pecknold

Chef adjoint Robert A. Rich

Surintendant Wayne Eric Rideout

Sergent Robert A. Ruiters

Chef Paul J. Shrive

Sergent d'état-major Francis Ronald Stevenson

Agent Pierre Thébault

Gestionnaire Georges D. Thériault

Chef Paul Russell Trivett

Chef David D. Wilson



Le chef adjoint Jane Dick, Service de police de Toronto, et son époux Michael.



Le surintendant en chef William Grodzinski, Police provinciale de l'Ontario, son épouse Susan et sa sœur Lee-Ann Brink.



Le commissaire adjoint Darrell Lafosse, GRC, son épouse Sharon et l'inspecteur Stan McNeil, GRC.



Le chef adjoint Keith Forde, Service de police de Toronto, Donnet Roxburgh, l'agent Roger Forde et Rhealyn Forde.



Le directeur adjoint Steven Chabot, Sûreté du Québec et président de l'ACCP, le premier directeur Eldon Amoroso, Service de police de London, et le chef Clive Weighill, Service de police de Saskatoon.



Le chef Derek Egan, Service de police de Saanich, et son épouse Marcia.